

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 35

Artikel: La grosse caisse
Autor: Moineau, Jules
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» Au cours de cette étude exclusivement technique, il ne faut pas négliger les fruits. Sous leur pelure d'apparence inoffensive ils cachent des germes pervers.

» La pêche, entre autres, encourage ses amateurs à d'épouvantables massacres dans le monde des poissons.

» Le raisin produit des effets plus terribles encore. Il porte à l'effusion du sang. D'où le mot « raisiné », consacré par la langue verte. »

Dans la langue verte, c'est-à-dire dans l'argot moderne, les voleurs désignent le sang par le mot *raisiné* : *Faire du raisiné*, avoir un saignement de nez, faire couler le sang. (Réd.)

Si nos lecteurs veulent se divertir quelques instants, nous leur conseillons la lecture de la désopilante histoire suivante :

La grosse caisse.

Ça n'a l'air de rien, que de battre la grosse caisse ; le premier imbécile venu vous dira : « J'en ferai autant quand on voudra ! » En quoi il prouve justement qu'il est un imbécile. Evidemment, l'artiste grosse caisse ne peut jamais être un soliste, jouer dans les salons, se faire entendre en *concerto*, ni aspirer au titre de virtuose ; mais de lui dépend la réussite ou l'insuccès d'une symphonie ; c'est qu'il lui faut deux choses indispensables pour faire sa partie dans un orchestre : le sentiment des nuances et un œil infallible auquel n'échappe aucun des *temps* à compter. Il est inutile d'insister sur l'effet déplorable d'un roulement de tonnerre là où il ne faudrait qu'un sourd murmure, ou d'un formidable coup de mailloche, au moment où pleure la violoncelle sur un doux trémolo de violon. Vous voyez que le premier imbécile venu ne pourrait pas être grosse caisse.

Il faut donc être plein de reconnaissance pour celui qui accepte, dans un corps de musique, un instrument sans prestige et ne procurant aucune satisfaction d'amour-propre à l'homme modeste (chose rare chez les musiciens) qui, à force de le porter à son cou, n'a souvent d'autre récompense que de devenir bossu.

Que si, connaissant les qualités que doit posséder cet artiste bruyant, mais obscur, on s'étonnait du choix fait du boisselier de Saint-Pothin comme titulaire de cet instrument dans la musique des pompiers, organisée aux frais de la commune sur un vote du conseil municipal, je répondrais qu'un boisselier peut avoir le sentiment des nuances ; que s'il n'a pas très développée la capacité de la mesure, il connaît incontestablement, par profession, la mesure de capacité, et puis, enfin, une grosse caisse c'est de la boissellerie.

Ceci fut même la cause déterminante de la mission qu'on lui confia : celle d'acheter, à Paris, la grosse caisse et d'en débattre le prix, en homme qu'on ne peut tromper ni sur la valeur matérielle, ni sur la main-d'œuvre. Ce prix, il l'avait évalué à 150 francs, y compris ses frais de voyage et l'indemnité de son temps consacré à l'acquisition, et Menu (c'est son nom) s'était engagé, pour cette somme, à fournir une grosse caisse d'un volume sans précédent et qui ferait parler, —

sous le chaume, bien longtemps, — de la musique des pompiers de Saint-Pothin.

Ceci se passait dans les derniers jours de juin ; il fut donc convenu que la musique des pompiers ferait ses débuts à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet. On avait une quinzaine et plus devant soi, un jour pour aller à Paris voir les luthiers, discuter avec eux : la grosse caisse pouvait donc aisément être livrée à Saint-Pothin d'ici à trois ou quatre jours, ce qui permettrait le nombre de répétitions nécessaires à une bonne exécution, et Menu promit de tout faire pour le mieux.

Le jour suivant, le maire se présentait chez le boisselier pour lui dire que, toutes réflexions faites, il pourrait bien mettre la grosse caisse aux bagages et l'apporter avec lui ; mais Mme Menu lui apprenait que son mari était parti pour Paris par le premier train.

La vérité est que Menu n'était pas à Paris et qu'il n'y devait pas même mettre le pied. Il s'était dit qu'en définitive une grosse caisse n'est autre chose qu'un gros boisseau... foncé et couvert en peau d'âne, il est vrai, mais cœci n'est pas une difficulté pour un boisselier qui fabrique aussi des cribles dont le fond est en parchemin. Bref, notre homme avait conçu l'idée de fabriquer lui-même la grosse caisse, et voici le calcul qu'il avait fait :

Bois	10 fr.
Peau d'âne	10 fr.
Peinture	5 fr.
Cordages	2 fr.
Mailloche	1 fr.

Donc, prix de revient, 28 francs. On alloue 150 francs, soit 122 fr. de bénéfice, auquel il faut ajouter un soi-disant voyage à Paris, 9 fr. 25, plus une soi-disant journée perdue par lui, temps et nourriture, 12 fr. Total, 21 fr. 25, à ajouter aux 122 francs ci-dessus. Bénéfice net : 143 fr. 25.

Menu s'était mis à l'œuvre à quatre heures du matin, dans une chambre de derrière, où il s'était installé loin des regards indiscrets, et, tout d'abord, il avait reconnu l'insuffisance de son outillage, propre à cintrer des mesures d'un décalitre *maximum*, mais non un fût d'une contenance de trois à quatre hectolitres. Il se rappela que Robinson avait vaincu bien d'autres difficultés et ne douta pas d'un bon résultat. Seulement, au lieu de trois jours, il lui en faudrait huit au bas mot.

— Eh bien, lui demanda le lendemain le maire, en entrant accompagné du clarinette-chef des pompiers, vous arrivez de Paris ?

— A l'instant, monsieur le maire ; c'est acheté.

— Est-elle belle ?

— Oh ! superbe.

— Et on l'aura quand ?

— Mais, dans quelques jours, je l'espère.

Puis, il hasarda, en sondeur, l'éventualité d'un retard motivé par l'inexactitude notoire du fournisseur, fit remarquer, en outre, que Saint-Pothin est à plusieurs kilomètres de la gare et n'a pas de service d'omnibus. « Mais, ajouta-t-il, en jetant cette fois une sonde volumineuse et décisive, on aura toujours bien l'instrument la veille de la fête, autrement on le laisserait pour compte au marchand. »

Le maire et le clarinette-chef bondirent.

— Comment, la veille !

— J'ai dit : Au plus tard.

— Mais, les répétitions de la *Marseillaise* ! vous n'y songez donc pas ?

Le boisselier répondit qu'on pouvait toujours répéter sans lui, et il fit remarquer que la *Marseillaise* étant un chant guerrier, à la rigueur, quelques coups de mailloche mal à propos pourraient rappeler le bruit du canon, et ne feraient, par cette illusion, qu'ajouter à l'entraînement du rythme. Le clarinette-chef protesta contre cette addition à la pensée de Rouget de l'Isle ; le maire défendit avec la même ardeur la glorieuse mémoire du grand artiste patriote, et il fut convenu que Menu irait à Paris, le jour même, mettre le marché à la main au luthier.

Le lendemain, nouvelle visite du maire, nouveau prétexte du boisselier pour expliquer un nouveau délai ; et les jours suivants, c'était toujours la même répétition et jamais la répétition de la *Marseillaise*.

La raison en était que la grosse caisse allait bien lentement ; à l'imperfection des outils s'était ajoutée une commande importante et pressée de boissellerie ; la refuser, c'était s'exposer à perdre le meilleur client de la maison ; prendre un ouvrier, c'était introduire chez lui un témoin de son travail de lutherie ; il faisait tous ses efforts pour concilier les exigences du maire et celles du client ; il était ahuri, perdait la tête, et les voisins commençaient à jaser, ne comprenant rien au changement d'humeur de Menu, autrefois jovial et bon enfant, aujourd'hui hérissé comme un coq en colère ; ajoutez à cela qu'il n'était jamais à sa boutique, contrairement à ses habitudes, et que c'était à Mme Menu, beaucoup moins accommodante sur les prix, qu'on avait affaire pour la vente, au grand mécontentement des acheteurs, qui, pour la plupart, s'en allaient, ne voulant acheter qu'au mari.

Celui-ci, voyant que le 14 juillet s'avançait beaucoup plus que la grosse caisse, s'était mis à passer les nuits, de sorte que le 10 juillet l'instrument, énorme, superbement peint en bleu, était terminé. Il l'avait irrévocablement promise pour ce jour-là, et à heure fixe, ce qui laisserait encore trois jours et demi pour répéter la *Marseillaise* ; malheureusement, peinte le matin même, il fallait laisser sécher la grosse caisse. Exposée au soleil de juillet, c'eût été l'affaire de quelques heures ; mais l'arrière-boutique était d'une humidité à faire éclore des cloportes et l'opération du séchage pouvait durer longtemps. Menu eut alors l'idée de faire un grand feu et d'y sécher l'instrument.

Tout à coup, pendant qu'il servait des acheteurs, en l'absence de sa femme, une épaisse fumée envahit la boutique et les clients s'élançant dans la rue en criant : « Au feu ! »

— Le feu !... et la grosse caisse est là, se dit Menu, littéralement fou.

Il veut pénétrer dans la pièce incendiée, il est aveuglé par la fumée.

Le cri des clients est répété de tous côtés et la panique se répand dans la commune : le feu est chez le boisselier, se disait-on. Aussitôt, les pompiers accourent, traînant une pompe, qu'ils mettent en batterie devant la maison du boisselier ; mais celui-ci avait déjà éteint le commencement d'incendie et, les yeux hagards, criait à ses collègues : « Merci, mes amis, il n'y a plus rien. » Cependant, la fumée continuait à sortir par la fenêtre de l'arrière-boutique, les braves pompiers bra-

quent leur pompe en face de cette fenêtre et, lances en mains, ils inondent l'intérieur de la pièce. Menu avait beau leur crier : « C'est inutile ! » ils étaient venus pour pomper, et ils pompaient avec une rare conscience du devoir et de l'amitié.

La panique apaisée et chacun rentré chez soi, Menu reconnaît avec joie que la grosse caisse n'a pas été atteinte par le feu ; mais elle avait été littéralement inondée par les lances. C'était tout un séchage à recommencer.

Désolé, mais non découragé, Menu emplit la cheminée de copeaux, place la grosse caisse à une faible distance de la flamme, la tourne, la retourne, comme on fait d'une oie à la broche, et ne tarde pas à constater les bons résultats du chauffage sur le caisson, que la peinture avait protégé contre l'inondation. Seule, la peau d'âne, amollie par les jets d'eau, résistait à la chaleur. Enfin, peu à peu, Menu la vit se tendre ; il tapotait dessus, et elle commençait à résonner. Un bon quart d'heure encore, et elle aurait repris sa tension première, à laquelle il aidait, d'ailleurs, en serrant les cordages ; plus il tapotait, plus le son devenait sonore.

— Dans dix minutes, se dit-il, j'irai prévenir le maire que la grosse caisse est arrivée.

Et il se mit en devoir de s'habiller.

Il ne lanterna pas ; en un rien de temps, chemise et pantalon étaient passés ; Menu était en train de lacer ses souliers, lorsqu'une explosion se fait entendre. Il court à son atelier et reste anéanti à la vue de la grosse caisse crevée. C'était la peau d'âne surchauffée qui, en éclatant, avait causé ce bruit formidable.

Des rumeurs bruyantes se faisaient entendre au dehors.

— C'est le gaz qui vient de sauter chez le boisselier, disait-on ; courons chercher les pompiers ! car personne n'osait entrer dans le lieu du sinistre.

A la menace d'une nouvelle visite des pompiers, Menu s'élança dans la rue ; on l'entoure, on le questionne ; il répond, avec un sourire étrange et inquiet pour sa raison, qu'il ne sait ce qu'on veut lui dire ; qu'il a bien entendu une explosion, mais qu'il assure ne pas savoir d'où elle part et ce qui l'a produite.

On courut décommander les pompiers et la situation fut sauvée encore une fois. Mais la grosse caisse dont Menu avait si formellement annoncé l'arrivée pour aujourd'hui !... Que faire ?...

Il trouva de nouvelles explications à de nouveaux retards, qu'il employa à remettre une peau d'âne au malheureux instrument, et, le 14 juillet, à six heures du matin, la grosse caisse réparée, magnifique, était enfin montrée aux autorités municipales et aux pompiers, par Menu, revêtu de son uniforme.

Tous furent éblouis, se dirent qu'ils n'avaient pas perdu pour attendre, et qu'une pareille grosse caisse, 150 francs, c'était pour rien.

La fête ne commençait qu'à midi ; on avait donc six bonnes heures pour répéter la *Marseillaise*.

— Allons, mettez votre casque, dit le maire au boisselier, passez-vous votre instrument au cou et partons !

Menu radieux et triomphant s'empresse d'obéir.

— Partons ! dit-il.

Les curieux encombraient la rue pour voir la grosse caisse dont tout Saint-Pothin s'entretenait déjà.

On fait passer Menu devant, il veut sortir, la grosse caisse l'en empêche ; il se tourne de profil et rencontre le même obstacle.

— Qu'est ce que cela signifie ? demande le maire ; si elle est entrée elle doit pouvoir sortir. Menu était stupéfait.

— Ah ! que je suis bête ; s'écrie-t-il, j'oubliais qu'on l'a entrée par la fenêtre.

— C'est donc cela, disent les assistants.

Menu ôte la grosse caisse de son cou, se présente à la fenêtre, où un pompier placé au dehors devait la recevoir. Il la tourne dans tous les sens ; elle ne pouvait pas plus sortir par cette voie que par l'autre.

Cette fois, notre boisselier comprit qu'il était perdu : blême, anéanti, il avoua piteusement la vérité. L'aventure, aussitôt répandue dans la commune, y jeta une gaieté facile à comprendre et qui redoubla quand on sut qu'on laissait au luthier de circonstance sa grosse caisse pour compte.

Forcé fut donc de jouer la *Marseillaise* sans cet instrument et, comme l'exécution provoqua le plus vif enthousiasme dans tout Saint-Pothin, on continua, par la suite, à jouer l'hymne de Rouget de l'Isle sans y ajouter l'imitation d'une canonnade lointaine.

(Les *Gaîtés bourgeoises*.) Jules MOINEAU.

Légende de *l'Invalide à la tête de bois* racontée par lui-même :

Je me nomme Mauvers, dit Dur-à-cuire. J'étais à Iéna, un boulet m'emporte les deux jambes.

— Faites donc attention, imbéciles ! criai-je à l'ennemi.

On me porta à l'ambulance.

Le chirurgien jeta sur moi un regard bienveillant et me coupa les deux bras.

— Faites excuse, major, c'étaient les deux jambes qu'il fallait soigner.

— Eh bien, dit le chirurgien, il est permis de se tromper.

Je me tus. Le lendemain, le célèbre Larrey visita l'ambulance.

— Mon brave, me dit-il, ta carrière militaire est brisée... Veux-tu servir en même temps la science et la patrie ?

— Tout pour la patrie ! répondis-je.

Alors il me coupa la tête. Il paraît qu'elle devait servir à un autre.

J'éprouvai une sensation particulière, suivie d'un léger sommeil.

Quand je me réveillai, on me présenta une glace.

Dame ! je fus vexé !

— Oh ! dis-je à M. Larrey, une tête de sapin !

— Ce n'est pas ma faute, les têtes de palissandre sont pour les officiers.

Inventions nouvelles.

Les Américains, qui ont le don d'aplanir toutes les difficultés, viennent de faire deux nouvelles et jolies inventions : 1^o celle des pianos muets ; 2^o celle d'un procédé qui remplacerait avanta-

geusement l'enterrement et la crémation.

Dans le premier cas, le piano est en tout semblable à ceux que nous connaissons. Les élèves peuvent taper sur les notes, étudier et acquérir le même degré de force qu'avec les autres, seulement ils épargnent aux oreilles de leurs voisins un supplice bien connu. Ce n'est que lorsqu'ils ont acquis le degré de connaissances voulu qu'ils sont admis à en faire preuve sur un piano parlant. La moitié du mal est ainsi supprimée, et c'est déjà un joli progrès.

La seconde invention, qui a été faite par un docteur, fera cesser l'indécision de ceux dont le cœur balançait entre l'enterrement et la crémation.

D'après le nouveau procédé, les corps seraient soumis à une forte pression hydraulique et à une température très élevée ; ils se condenseraient en une masse compacte ayant l'apparence d'un morceau de marbre. C'est de cette manière que l'inventeur a réduit un corps en un petit volume de forme élégante qu'il tient sur son pupitre en guise de presse-papier.

Bien peu hésiteront, c'est certain, à se laisser transformer en un objet quelconque qui ornera la chambre de ceux qui les auront aimés. Ils pourront choisir à l'avance la forme qu'ils préfèrent et n'auront qu'une chose à redouter : c'est qu'on permette aux enfants de jouer avec ces jolis bibelots et qu'ils ne les cassent.

Concerts. — On annonce pour dimanche prochain, 1^{er} septembre, dans le jardin du théâtre, deux nouveaux concerts de l'orchestre avec la musique de la fête des vignons et le concours de M. Currat qui chantera plusieurs morceaux, entre autres le Ranz des vaches, en costume d'armailles.

On peut lire le *Conteur Vaudois*, à Paris, chez M. Roset, marchand de vins, 78, rue des Petits-Champs.

SOUSCRIPTION

du « *Conteur Vaudois* » en faveur du Monument Ruchonnet.

Liste précédente . . .	Fr. 17 —
Un Vaudois habitant Genève »	5 —
M. L ^s KUNZ, directeur, Lausanne	» 10 —
M. TÉTAZ, hôtel des Messageries, Lausanne	» 5 —
M. COUSIN, Lausanne	» 5 —

Total Fr. 42 —

L. MONNET.